

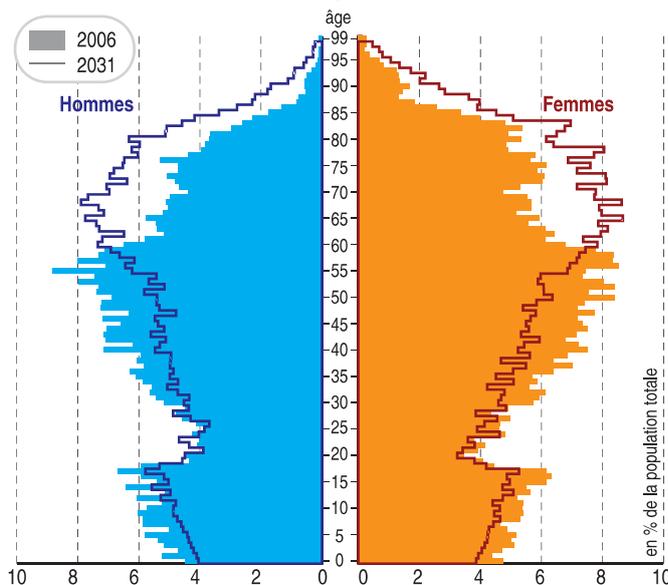


SCAES de Cahors - Sud du Lot, une dynamique économique à relancer

Redynamiser l'économie, stimuler l'attractivité du territoire, anticiper le vieillissement des actifs sont autant d'enjeux vitaux pour le territoire de projet Cahors - Sud du Lot. Le développement économique y est en effet fondé sur une dynamique endogène et n'offre pas assez d'emplois aux actifs résidents. Au rythme actuel, l'arrivée de nouveaux habitants ne suffirait pas à endiguer un vieillissement de la population qui pourrait s'accroître. Un réexamen de l'aménagement du territoire, intégrant les impacts sur l'environnement et les coûts énergétiques, semble aussi nécessaire.

Un vieillissement prononcé de la population à l'horizon 2031

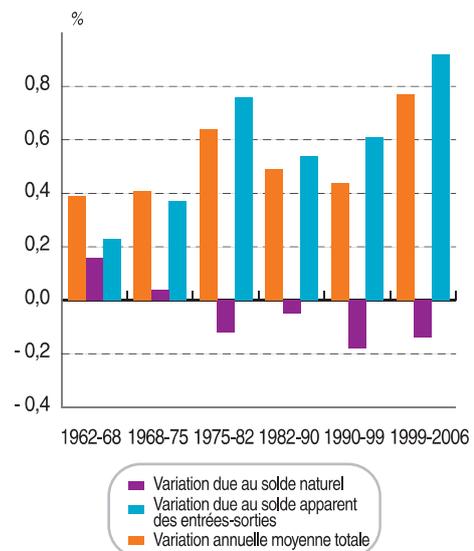
Population par âge à l'horizon 2031



Source : Insee - Recensement de la population 2006 - Exploitation principale - Modèle Omphale

Seul l'excédent migratoire explique la croissance démographique

Variation annuelle moyenne de la population



Sources : Insee - État Civil - Recensements de la population

Christian Ratte

Le territoire de projet Cahors - Sud du Lot couvre la quasi-totalité de six communautés de communes au sud du département du Lot, avec lesquelles le Conseil général met en place un Schéma de Cohérence des Aménagements, Équipements et Services (SCAES). Constitué autour du pôle urbain de Cahors, il a une double identité, urbaine et rurale. Cahors, renforcée par son statut de préfecture, joue un rôle moteur dans le territoire et dans le département. Se concentrent dans le pôle urbain un tiers des 68 700 habitants qui peuplent le territoire en 2006 et plus de la moitié des emplois. Les équipements dits de la gamme supérieure, les plus rares, tous présents dans l'agglomération, renforcent la polarité qu'elle exerce. Le caractère rural est néanmoins marqué : faible densité de population dans les communes péri-urbaines, espaces naturels et boisés du plateau du Quercy et terres agricoles, dont le célèbre vignoble, composent une grande partie de l'espace restant. Éloigné de plus de 100 km de Toulouse, entre Montauban et Brive, le territoire est toutefois bien desservi par l'autoroute A20 et par une liaison ferroviaire qui le relie à la métropole régionale et à Paris. La relative proximité du récent aéroport international de Brive-Souillac constitue aussi un atout.

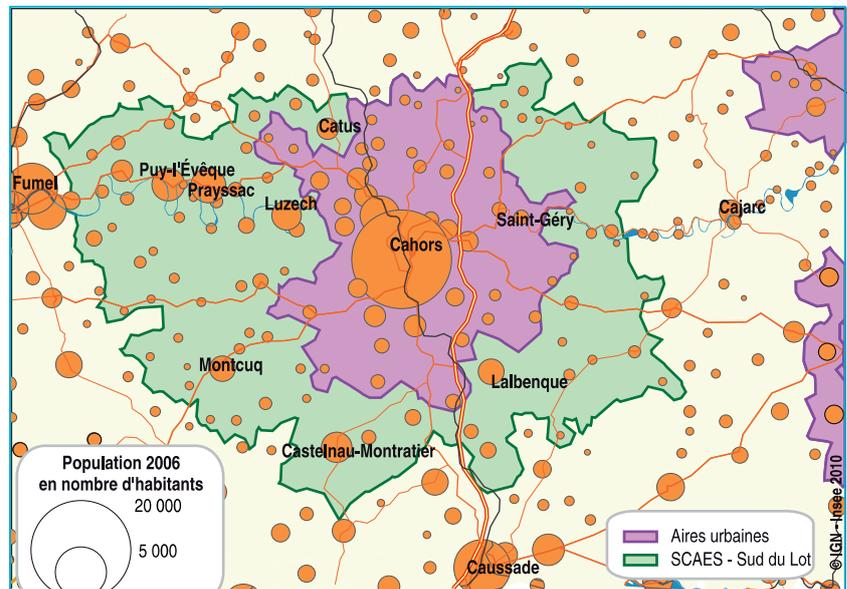
Une attraction démographique vitale

Dans ce territoire attractif depuis les années 60, mais menacé comme d'autres par un vieillissement accentué, l'arrivée de jeunes ménages actifs reste une chance et constitue un enjeu pour le renouvellement de la population et des actifs en particulier. Cette revitalisation est nécessaire à l'équilibre du territoire, et plus largement du département.

A priori pourtant, l'optimisme s'impose : la croissance démographique est ancienne, elle s'appuie sur une attractivité bien réelle, soutenue par la qualité de vie offerte. Des années 60 à la fin des années 90, la croissance de population y a été supérieure à celle du département ou de la région hors aire urbaine de Toulouse. Dans l'aire urbaine de Cahors, elle a aussi été

Un territoire fortement polarisé autour de Cahors

Population par communes en 2006



Source : Insee - Recensement de la population 2006 - Exploitation principale

plus forte que dans des aires urbaines de même taille ou plus grandes. Mais entre 1999 et 2006, si le dynamisme démographique est toujours là dans l'ensemble du territoire et s'est même amplifié, il est maintenant rattrapé par celui des zones de référence. Dans l'aire urbaine de Cahors, il est dépassé par celui des aires urbaines de référence de plus grande taille qu'il surclassait jusqu'alors.

Et à l'horizon 2030, si les comportements migratoires observés entre 1999 et 2006 se poursuivaient, la croissance se prolongerait mais ralentirait, davantage que dans la zone de référence régionale. Depuis les années 60, le territoire gagne des habitants grâce uniquement aux apports migratoires. Les décès sont en effet plus nombreux que les naissances. Si le vieillissement de la population est aujourd'hui comparable à celui de la région hors aire urbaine de Toulouse, dans les 25 prochaines années, il s'accroîtrait davantage. Alors que 28 % de la population a 60 ans ou plus en 2006, 40 % de la population atteindrait cette tranche d'âge à l'horizon 2030, contre 37 % dans la zone de référence régionale. Entre 2001 et 2005, 10 300 nouveaux habitants, soit 15 % de la population initiale du territoire, se sont installés : un tiers arrivent du reste de la région, 15 % d'Île-de-France, 9 %

d'Aquitaine et 12 % de l'étranger. Le territoire attire plus de retraités que la zone de référence régionale, mais les nouveaux arrivants sont, comme dans le reste de la région, majoritairement des ménages avec enfants, actifs, plus qualifiés que la population en place.

Des habitants du territoire partent aussi : 7 700 en cinq ans (hors les départs vers l'étranger), principalement vers le reste de Midi-Pyrénées et l'Aquitaine. Ce sont surtout des jeunes qui vont poursuivre leurs études ou occuper un premier emploi ailleurs. Au jeu des migrations, le déficit des jeunes de 15 à 24 ans se creuse particulièrement dans ce territoire qui offre très peu de formations supérieures. Au contraire, au-delà de 30 ans, les arrivées plus nombreuses que les départs contribuent à accroître la population active, mais moins que dans la zone de référence régionale. Ces apports migratoires externes, en s'ajoutant aux migrations internes au territoire, permettent à bon nombre de communes de gagner de la population. Entre 2001 et 2005, 6 000 personnes ont changé de commune de résidence au sein du territoire, au bénéfice principalement de celles qui entourent le pôle urbain de Cahors, dont la population se stabilise.

Un aménagement du territoire durable ?

La construction de logements neufs, qui a accompagné la croissance de population, fait la part belle à la maison individuelle, davantage dans ce territoire et l'aire urbaine de Cahors que dans les zones de référence, département ou région (hors aire urbaine de Toulouse). Cette tendance pose la question de la durabilité de l'aménagement du territoire. Le développement pavillonnaire, en particulier en périurbain, résulte de choix guidés par un moindre coût du foncier et répond aussi à une aspiration de la population. Il n'en génère pas moins de nombreux inconvénients en termes d'environnement : artificialisation croissante des sols, dispersion de l'habitat à l'origine de nombreux déplacements, motorisés dans la plupart des cas, pour le travail ou l'accès aux équipements, émissions de gaz à effet de

serre, impact sur le budget des ménages en cas de renchérissement du coût du carburant.

L'accroissement démographique n'a pas entamé le parc de logements vacants (8 % des logements), ni celui des résidences secondaires dans ce territoire touristique (17 %). Le parc de logements est diversifié, entre le locatif, HLM ou privé, et les propriétaires occupants, ce qui constitue un atout pour accueillir les nouveaux arrivants.

La population, toujours plus nombreuse en couronne périurbaine, et désormais au-delà, est davantage amenée à se déplacer, notamment pour aller travailler, sur des distances toujours plus longues. Plus d'un actif sur deux réside et travaille dans des communes différentes. Chaque jour, ces 14 000 navetteurs font en moyenne 20 km pour aller travailler, et autant pour en revenir. Toujours plus nombreux, réalisés pour l'essentiel en

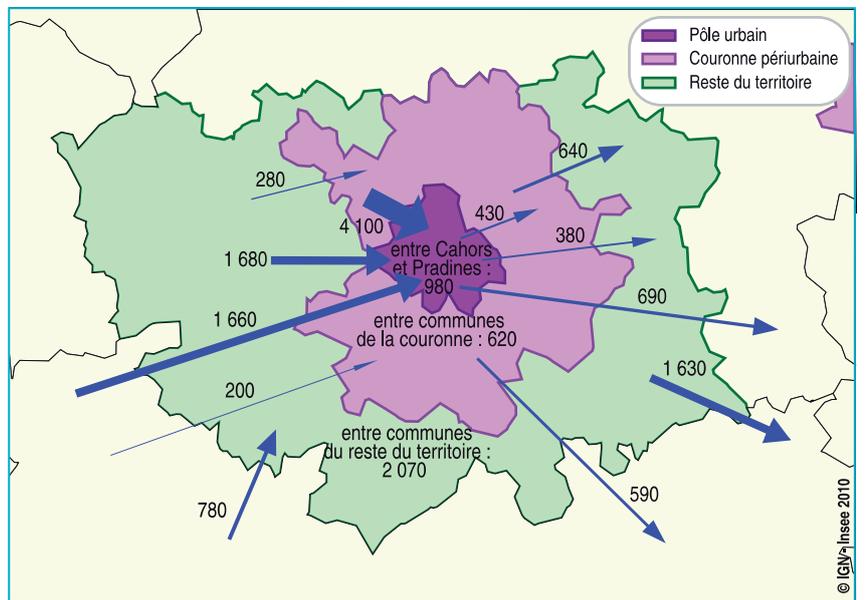
voiture, ces déplacements pèsent lourd dans les émissions de gaz à effet de serre du territoire.

Aux trajets domicile-travail, se rajoutent et se combinent parfois les nécessaires déplacements pour accéder aux équipements. Les équipements ne suivent pas toujours le rythme de croissance de la population pour bien des communes. Mais le faible éloignement à des pôles disposant des équipements de proximité, répondant aux besoins les plus courants, ainsi qu'à Cahors, rend facilement accessibles la plupart des services. En moyenne, les temps d'accès aux équipements de la gamme intermédiaire sont comparables dans le territoire à ceux de la région hors aire urbaine de Toulouse. Mais, comme dans l'ensemble du département, les habitants sont plus éloignés des équipements de proximité, notamment la banque, le médecin et la pharmacie, l'épicerie, la boucherie, le fleuriste et le coiffeur, ainsi que des équipements supérieurs comme les urgences ou Pôle emploi.

Les pouvoirs publics disposent néanmoins de leviers pour tenter d'endiguer l'ensemble de ces déplacements toujours plus nombreux : favoriser la densification de l'habitat dans l'agglomération et sa proche couronne, le covoiturage et améliorer les transports en commun. Des marges de manœuvre existent pour ces derniers : à Cahors, près de deux actifs sur trois qui travaillent dans la commune utilisent leur voiture pour se rendre au travail.

De nombreuses navettes domicile-travail

Les déplacements domicile-travail entre les différents espaces en 2006



S CAES, des projets pour quatre territoires

La volonté d'assurer un développement durable dans le Lot a conduit à la réalisation d'un partenariat entre le département et les communautés de communes en vue de partager les objectifs de promotion de l'économie locale, de limiter la consommation de l'espace et des déplacements, de rationaliser les équipements et les services et de définir les priorités à financer. Pour conclure ce partenariat, il a été proposé de définir des Schémas de cohérence des aménagements, équipements et services (SCAES) sur quatre territoires couvrant l'ensemble du département.

menté huit fois plus vite que dans la zone de référence régionale, tiré par la forte croissance du pôle urbain de Cahors. Même constat si on se limite à l'aire urbaine de Cahors, comparée à la moyenne des aires urbaines de référence : l'emploi y a certes augmenté de 5,3 % entre 1999 et 2006, mais c'est 4 points en dessous des cinq aires urbaines de référence de même taille et 7 points de moins que dans les huit aires urbaines plus grandes, prises comme référence aussi. La partie rurale bénéficie d'un léger renouveau, qui stoppe ainsi un long mouvement de concentration de l'emploi dans l'aire urbaine.

Une économie au service de la population présente

L'économie du territoire est avant tout tournée vers la population présente, qu'il s'agisse des résidents ou des touristes : il s'agit là d'une économie qualifiée de « présente ». Les administrations publiques, les activités financières y sont plus représentées que dans les territoires de référence. C'est un territoire où l'on gère plus qu'on ne produit et où

l'emploi public tient une place importante : un tiers des emplois.

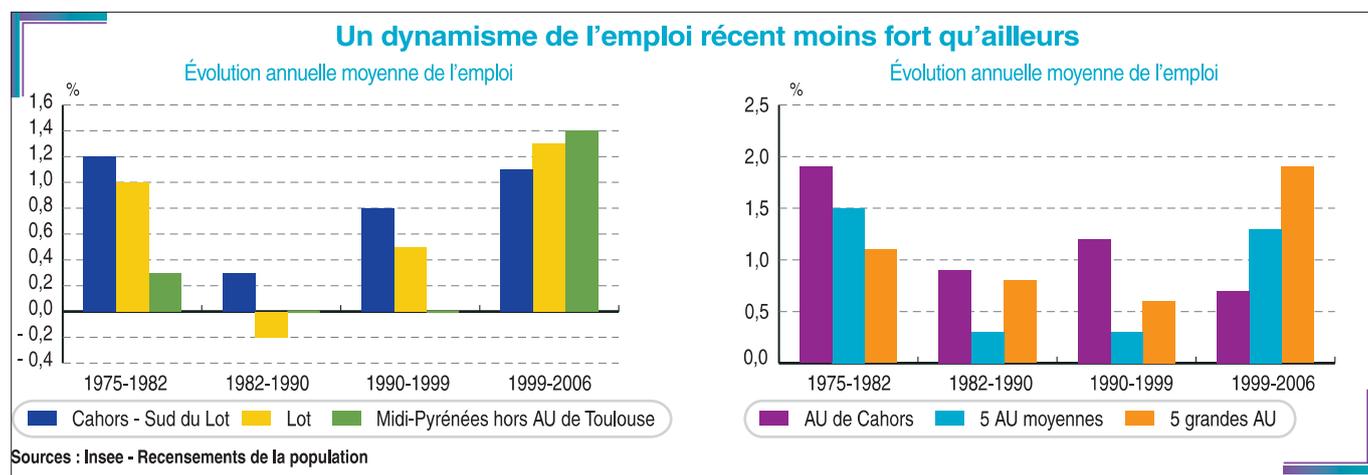
Plus présent qu'ailleurs, le secteur tertiaire tire la croissance. Ses emplois ont doublé entre 1975 et 2006. L'industrie, qui s'est plutôt développée dans le nord du département (Figeac, Biars-Bretenoux), reste peu présente autour de Cahors, mais n'a pas perdu d'emplois sur l'ensemble du territoire. L'agriculture a perdu trois emplois sur cinq entre 1975 et 2006. Elle concentre encore 8,6 % des emplois en 2006, un peu plus que la construction, qui bénéficie d'un regain de croissance entre 1999 et 2006.

Parmi les huit grosses unités qui emploient 200 salariés ou plus, cinq sont des établissements publics. La Manufacture d'appareillage électrique de Cahors est le seul établissement industriel de cette taille et le plus gros employeur privé. Les grands établissements et les PME sont concentrés dans le pôle urbain, alors que les entreprises de moins de 20 salariés, plus dispersées sur le territoire, contribuent essentiellement au dynamisme de l'espace rural.

Offrir des emplois pour satisfaire la demande

Le territoire manque d'emplois : de manière comptable, les 27 000 emplois présents en 2006 ne peuvent satisfaire les 30 700 actifs résidents. Dans cette zone éloignée de pôles d'emploi importants, les échanges avec d'autres territoires résorbent peu le déficit. Les actifs qui résident dans le territoire et travaillent à l'extérieur (3 200) ne sont guère plus nombreux que les actifs vivant hors du territoire qui viennent y travailler (2 900). Ainsi, plus de la moitié des actifs qui résident dans la zone et n'y travaillent pas se déclarent chômeurs (3 500). Le déficit d'emplois, qui ne se réduit pas depuis 1999, est pénalisant : entre 1999 et 2006, le chômage a peu baissé, contrairement aux zones de référence hors département. Le chômage touche principalement les jeunes, les hommes, les ouvriers et les employés.

Et la crise récente touche le territoire de plein fouet. Dans la zone d'emploi de Cahors, le taux de chômage, déjà élevé avant la crise, s'est à nouveau détérioré entre 2008 et 2009, passant

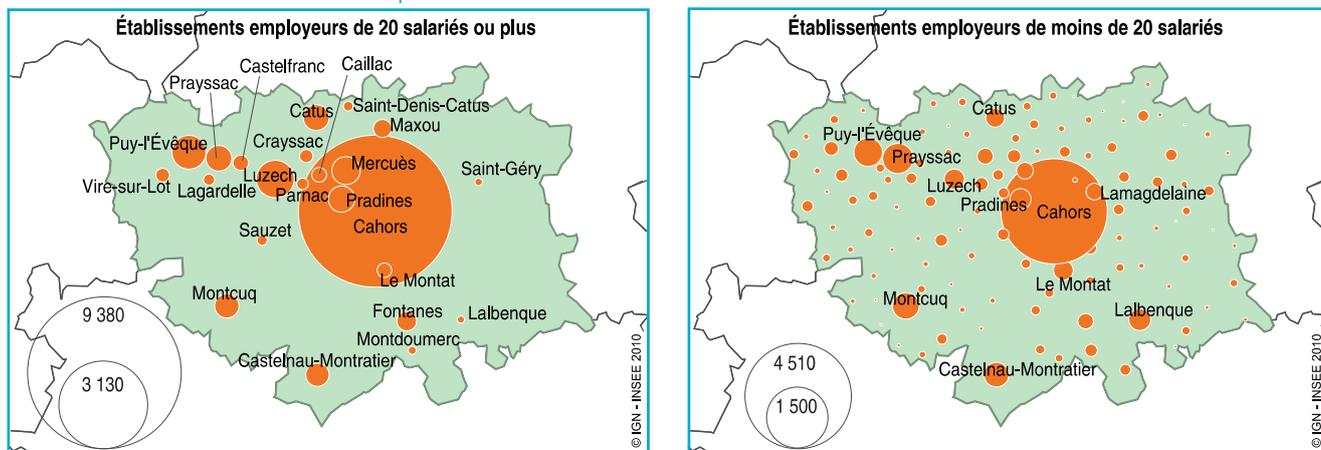


Fiscalité locale : des marges de manœuvres étroites

Les revenus des ménages sont relativement plus élevés qu'ailleurs sur le territoire, que l'on considère les revenus les plus bas ou les revenus les plus hauts. La population à bas revenus est moins nombreuse que dans la zone de référence régionale, mais elle se compose davantage de personnes seules et de familles monoparentales. La fiscalité locale est dominée par les taxes sur les ménages, notamment la taxe foncière sur le bâti, davantage mobilisée par la politique fiscale du territoire que dans les collectivités de même taille au niveau national. Les marges de manœuvre paraissent ainsi réduites en matière de recettes fiscales. Mais deux pistes peuvent être explorées : le développement économique en tant que source de recettes pour les collectivités, les apports à l'échelle du territoire d'une plus grande intégration intercommunale.

Les petits établissements irriguent le territoire

Répartition des effectifs salariés en fonction de la taille des établissements



Source : Insee - Clap 2009 hors Agriculture et Défense

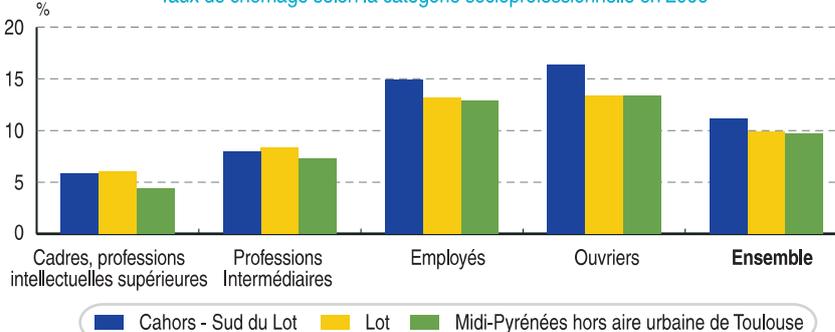
de 7,5 % à 10,3 %. Cet accroissement est l'un des plus élevés de Midi-Pyrénées. Et près d'un demandeur d'emploi sur trois inscrit à Pôle emploi l'est depuis au moins un an.

Créer un nouveau souffle pour l'économie

Bien que l'emploi progresse et que la création d'établissements soit aussi dynamique en 2008 que dans les zones de référence, la dynamique d'ensemble marque le pas : les créations d'établissements comme l'emploi progressent moins vite qu'ailleurs sur la période récente. Et le déficit d'emplois est susceptible à terme de fragiliser l'attractivité du territoire : 20 % des actifs nouvellement arrivés travaillent en dehors du territoire. Redynamiser l'économie est donc un enjeu essentiel.

Le chômage touche davantage les ouvriers et les employés

Taux de chômage selon la catégorie socioprofessionnelle en 2006



Source : Insee - Recensement de la population 2006 - Exploitation complémentaire

Des pistes de développement méritent d'être explorées, le territoire disposant de plusieurs atouts. Le vieillissement prévisible et prononcé de la population devrait conduire à développer des services aux personnes âgées. Le nombre de personnes concernées (40 % de la population en 2030), conjugué à des revenus

des plus de 60 ans aujourd'hui nettement plus élevés dans le territoire que dans la zone de référence régionale, constituent une opportunité de développement de services et loisirs vers les seniors. Les plus de 75 ans, davantage exposés à des problèmes de dépendance, constituent bien sûr une population à satisfaire en priori-

Définitions

Pôle urbain : agglomération (unité urbaine) offrant au moins 5 000 emplois et qui n'est pas située dans la zone d'influence (couronne périurbaine) d'une agglomération plus importante. Le pôle urbain de Cahors, composé de la ville-centre (Cahors) et d'une seule commune de banlieue (Pradines), compte 23 000 habitants en 2006.

Aire urbaine : zone d'influence d'un pôle urbain en termes de déplacements domicile-travail. L'aire urbaine de Cahors comprend 43 communes, rassemblant un peu plus de 40 000 habitants en 2006. Elle est, à l'exception d'une commune, entièrement incluse dans le territoire du SCAES.

Emplois présents : emplois liés aux activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins des personnes présentes dans la zone, à titre définitif (résidents) ou provisoire (touristes).

Population active : population résidente qui occupe un emploi, où que soit cet emploi, et chômeurs.

Seuil de bas revenus : déterminé au niveau national, le seuil de bas revenus est fixé à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble de la population. En 2008, il est égal à 903 € par mois et par unité de consommation.

té. Ils représenteraient 16 % de la population en 2030. Ceux qui vivent dans l'espace rural, plus souvent seuls qu'en milieu urbain, devront faire l'objet d'une attention particulière. L'attrait touristique, patrimonial, gastronomique et fluvial, notamment à Cahors et dans la vallée du Lot, comporte par ailleurs des marges de développement. La complémentarité, déjà recherchée avec les zones touristiques du nord du département et de la Dordogne, mérite d'être confortée. L'accueil touristique repose aujourd'hui essentiellement sur des résidences secondaires (81 % des lits touristiques). Par ailleurs, l'hébergement marchand reste peu développé et les emplois liés au tourisme sont de ce fait limités. Chercher à diversifier l'économie est une piste à explorer en lien avec des territoires proches ou plus lointains. Car si le caractère présentiel des activités du territoire le protège de la concurrence externe, il n'offre pas suffisamment d'emplois à ses habitants. Le développement de l'initia-



Un vieillissement prononcé des actifs

Indicateur de vieillissement des actifs occupés

		Cahors - Sud du Lot	Lot	Midi-Pyrénées hors AU de Toulouse
2006	Part des moins de 30 ans	18,8 %	18,6 %	19,7 %
	Part des plus de 50 ans	27,6 %	27,2 %	25,7 %
	Indicateur de vieillissement	1,5	1,5	1,3
1999	Indicateur de vieillissement	1,0	1,0	1,0

Note de lecture : l'indicateur de vieillissement est le rapport entre le nombre d'actifs de 50 ans et plus et le nombre d'actifs de moins de 30 ans

Sources : Insee - Recensements de la population

tive privée sur le territoire, en particulier du secteur industriel peu présent, constitue une piste de diversification. Il pourrait s'appuyer sur les infrastructures autoroutières et ferroviaires et la présence de services aux entreprises. Une telle diversification serait de nature à réduire le chômage des ouvriers et des employés. Le déploiement du très haut débit est également une opportunité à saisir.

Anticiper le renouvellement des actifs

Avec une population plus vieillissante que dans le reste de la région et qu'en

moyenne dans les aires urbaines de référence, le territoire devra anticiper plus qu'ailleurs le renouvellement de ses actifs. C'est une condition nécessaire pour préserver les chances de développement à venir, dans un contexte de concurrence entre territoires accrue par la raréfaction globale de la ressource en main-d'œuvre. Le marché du travail souffre en effet d'ores et déjà sur le territoire d'un vieillissement des actifs particulièrement prononcé : les actifs de plus de 50 ans sont 1,5 fois plus nombreux que les moins de 30 ans. Ce phénomène touche des secteurs déjà identifiés comme vieillissants au niveau régional, administrations publiques et activités financières notamment, encore plus vieillissantes ici. Mais il touche aussi d'autres secteurs (transports, industries des composants électriques et électroniques, conseil et assistance). Le vieillissement des actifs est également plus marqué parmi les non salariés du territoire.

Un diagnostic pour un territoire

Ce diagnostic de territoire a été réalisé dans le cadre d'un partenariat entre le Conseil général du Lot et l'Insee Midi-Pyrénées. Il vise à décrire les évolutions sociodémographiques et économiques en cours pour aider les acteurs locaux à la mise en œuvre d'un Schéma de cohérence des aménagements, équipements et services (SCAES). L'étude met en perspective le territoire avec des zones de référence. Il est comparé à l'ensemble du département du Lot et à la région Midi-Pyrénées hors aire urbaine de Toulouse. L'aire urbaine de Cahors, qui constitue le moteur du territoire, est comparée d'une part à un ensemble de cinq aires urbaines de taille comparable et constituées autour d'une ville préfecture (Auch, Aurillac, Mont-de-Marsan, Moulin et Tulle), d'autre part à un ensemble de huit aires urbaines de plus grande taille (Agen, Albi, Brive, Carcassonne, Montauban, Périgueux, Rodez et Tarbes).

Pour en savoir plus

- « Equipements dans le Lot : un réseau équilibré de pôles de services », 6-Pages n° 127, juin 2010.
- « Population du Lot - Les nouveaux arrivants portent la croissance », 6-Pages n° 122-46, janvier 2010.
- « Le rural en Midi-Pyrénées - Des territoires attractifs, inégalement équipés », 6-Pages n° 123, janvier 2010.
- « L'espace rural en Midi-Pyrénées : dynamique démographique et accès aux équipements », dossier janvier 2010.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
DIRECTION RÉGIONALE
DE MIDI-PYRÉNÉES

Téléphone : 05 61 36 61 36
Télécopie : 05 61 36 62 00
Adresse : 36, rue des Trente-Six-Ponts
BP 94217
31054 TOULOUSE CEDEX 4

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier
Rédacteur en chef : **Bernard Nozières**
Maquettiste : **Évelyne De Mas**

Imprimeur : **Escourbiac**
Dépôt légal : octobre 2010
ISSN : 1262-442X
CPPAP : 183AD